

25 AVRIL 1977.-

=====

DEPARTEMENTALE 73.(44)

HEURE : 05 H 30

oooooooooooooooooooo

TEMOIN : Madame X. 50 ans environ, adresse : CHALLANS(centre).

LES FAITS : Madame X. conduisait son fils âgé de 18 ans, à la gare de Nantes, celui-ci effectuant son service militaire (Challans - Nantes : 60 km). Il était 05 H 15 quand Mm X. sortit du village de PAULX(L.A.) venant de Challans, elle emprunta la départementale 73 en direction de la Marne (L.A.) pour se diriger vers Nantes (Carte Michelin N° 67 , plis 2. I2 Le ciel était clair et étoilé, lune premier quartier, le 26 Avril, vent nul et température douce. Mme X. conduisait sa voiture à 70 - 80 km/H à l'intérieur son fils somnolait, sur ses genoux, son chien.

D'habitude celui-ci dormait sur ses genoux (il est très petit) environ 200 m avant la Ière vision, celui-ci se mit à s'agiter brusquement, passant plusieurs fois sa tête dans le volant de la voiture poussant de petits gémissements. Brusquement Mme X. vit devant elle un peu et sur la gauche un cercle de " lumière blanche éblouissante " qui se déplaçait dans sa direction et qui se trouvait à l'altitude des arbres(15 m environ).

Puis le témoin perdit la lumière de vue. Prise de curiosité Mme X. ralentit la vitesse et 300 m plus loin sur sa gauche elle vit entre lesbuissons de petites lumières oranges.

C'est-à-dire qu'elle vit des lumières oranges clignotantes groupées formant un arc de cercle plus " haut que large ".

Entre les lumières, le noir de la nuit, elle n'a pas vu de masse noire ou une quelconque silhouette d'engin, seulement

ces lumières oranges clignotantes groupées formant un arc de cercle plus " haut que large ".

Mme X. ne s'arrêta pas mais elle était passée assez lentement pour bien observer. Son fils ne vit qu'une petite lueur orange. Il n'a pas de souvenir précis de sa vision du phénomène. Mme X. conduisit son fils à Nantes puis revint par la même route et ralentit à nouveau à l'endroit du phénomène mais ne vit rien, si ce n'est qu'un pré d'herbe rase. Pendant la vision de l'atterrissage, Mme X. n'a pas remarqué si l'OVNI était posé sur le sol, mais en tous cas il était très proche du sol, à moins de 50 cm (d'après le témoin).

ENQUETE SUR LE TERRAIN :

Nous sommes donc allés sur place dès que nous avons appris le cas. Première constatation lors de la vision de Mme X le terrain était un pré (25 Avril) hélas la première semaine de Mai le propriétaire du pré l'a labouré pour y semer du maïs; interrogé sur l'état du sol, le paysan n'a rien remarqué d'anormal et n'a pas fait d'observation ou vu d'OVNI. Donc déjà toutes traces éventuelles ont disparu. A noter que nous avons commencé à effectuer l'enquête le 29 Juillet date à laquelle nous avons connu l'emplacement de l'observation, soit 3 mois après celle-ci. Nous y reviendrons dans l'enquête sur le Témoin.

Le témoin nous avait dit que l'OVNI était posé à une quinzaine de mètres de la route, en fait nous avons trouvé l'emplacement de l'atterrissage, celui-ci se trouve à 32 m du bord opposé de la route.

A l'emplacement de l'atterrissage le maïs a bien poussé comme partout ailleurs, à ceci près que dans le maïs

95 06
062 Jn

L'herbe pousse aussi bien; d'ailleurs à l'endroit approximatif de l'atterrissage situé par le témoin il n'y a pas d'herbe du tout, une petite touffe seulement que nous avons prélevée et vous envoyons pour analyse éventuelle et une touffe d'herbe hors du périmètre d'atterrissage. Nous avons effectué un prélèvement de terre à moins 20 cm au centre de l'atterrissage (analyse éventuelle) en pensant malgré tout que le pré fut labouré. A noter aussi la proximité d'un étang (minimum 5 m de l'atterrissage).

Aucune déviation magnétique à noter : la boussole réagit normalement sur le lieu d'atterrissage comme à 200 m.

DIAMETRE DE L'ATTERRISSAGE : 3 m 70. Cercle à peu près défini par l'absence d'herbe.

DIMENSIONS DE L'OVNI : Le témoin ne voulut pas retourner sur place et même avec le comparateur nous n'avons pas pu recevoir de dimensions de la part du témoin. Ce n'est que par les paroles du témoin durant l'enquête que nous avons pu calculer sa grandeur réelle approximative. "Cela dépassait la hauteur de ma voiture; oh ! facilement 2 mètres."

CALCULONS : hauteur de la voiture : 1 m 60, contrebas de la route au pré 50 cm.

Hauteur approximative au-dessus de la voiture : 2 m compte tenu de l'incertitude du témoin. Si l'OVNI était à 50 cm du sol ou posé moyenne 25 cm au-dessus du sol, grandeur réelle OVNI (approx.) 4 m 35 de hauteur.

ENQUETE DE M. Gérard BENETEAU.

LDLN N° 187(AOUT.SEPTEMBRE 1979) P. 24.25